

Analyses de biologie médicale

RNCP5298 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43476
Code(s) ROME	J1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur en Analyses de biologie médicale réalise, sous la responsabilité du biologiste ou du directeur du laboratoire, dans le respect de la réglementation en vigueur, des examens de laboratoire. Pour effectuer des prélèvements sanguins dans les laboratoires ou services de biologie médicale, il doit être titulaire du certificat de prélèvement.

Il prélève et conditionne les échantillons, contrôle les modalités de leur transport et procède à leur traitement pré-analytique.

Il gère les réactifs et les consommables, contrôle les appareillages et assure leur maintenance.

Il réalise des analyses de biologie médicale selon des modes opératoires validés.

Il conduit et contrôle un protocole de nettoyage, de décontamination et de désinfection.

Il procède à la validation analytique des résultats, à leur saisie, leur transmission et leur archivage.

Il contribue à l'adaptation et à l'amélioration des modes opératoires existants.

Il contribue à l'organisation et au fonctionnement du laboratoire, et transmet des informations pour contribuer à la continuité du service.

Il analyse et prévient les risques liés aux activités du laboratoire.

Il se forme, participe à la formation des stagiaires et à leur évaluation, ainsi qu'à l'intégration des nouveaux personnels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le technicien supérieur en Analyses de biologie médicale réalise, sous la responsabilité du biologiste ou du directeur du laboratoire, dans le respect de la réglementation en vigueur, des examens de laboratoire. Pour effectuer des prélèvements sanguins dans les laboratoires ou services de biologie médicale, il doit être titulaire du certificat de prélèvement.

Il prélève et conditionne les échantillons, contrôle les modalités de leur transport et procède à leur traitement pré-analytique.

Il gère les réactifs et les consommables, contrôle les appareillages et assure leur maintenance.

Il réalise des analyses de biologie médicale selon des modes opératoires validés.

Il conduit et contrôle un protocole de nettoyage, de décontamination et de désinfection.

Il procède à la validation analytique des résultats, à leur saisie, leur transmission et leur archivage.

Il contribue à l'adaptation et à l'amélioration des modes opératoires existants.

Il contribue à l'organisation et au fonctionnement du laboratoire, et transmet des informations pour contribuer à la continuité du service.

Il analyse et prévient les risques liés aux activités du laboratoire.

Il se forme, participe à la formation des stagiaires et à leur évaluation, ainsi qu'à l'intégration des nouveaux personnels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
laboratoires de biologie médicale, dispensaires, centres de transfusion, laboratoires de recherche médicale et vétérinaire, secteur agroalimentaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
technicien de laboratoire d'analyses médicales, laborantin d'analyses, technicien biologiste médical, technicien d'analyses médicales

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (42 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 237
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 088 €
Prise en charge	Branches concernées
8 088 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
Date de dernière délivrance possible	31/12/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
CNDP ONISEP
Légifrance pour les textes réglementaires
<http://www.legifrance.fr>
<http://www.cndp.fr>
<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5298/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	54 032 €
Coût moyen par dossier	6 004 €
Durée moyenne	783 h
Période	03/2021 – 09/2024
Reste à charge titulaire	39 %
France compétences	28 %
Régions	16 %
Entreprise	14 %
France Travail	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.